

Royaume-Uni. Je me demande en quoi se rapportent ces chiffres aux éléments recensés au Canada, mais je sais fort bien qu'il s'agit d'une tentative de sa part d'attirer l'attention de la population sur des domaines non pertinents plutôt que de faire face à la morne réalité canadienne.

Il affirme que plus de 200,000 nouveaux emplois ont été enregistrés au Canada en 1971. Mais ce qu'il omet de dire, c'est que 665,000 Canadiens étaient en chômage en janvier 1972 et que le taux désaisonnalisé de ce mois était le même que celui du mois de janvier 1971. Il passe sous silence que près de 30 p. 100—28.8 p. 100 pour être précis—de l'ensemble de la population du Canada faisait partie d'une famille dont un membre au moins ne pouvait trouver de l'emploi en 1971. Il ne dit pas non plus que le Conseil économique avait lancé un avertissement selon lequel il fallait créer près d'un million et demi d'emplois de 1971 à 1975 pour faire baisser le chômage au-dessous de 4 p. 100. Face à cette situation, les 200,000 emplois de 1971 semblent un nombre peu important, bien insignifiant, rien dont on peut tirer vanité.

On ne peut pas vraiment comprendre le chômage et en parler humainement, à moins d'en avoir supporté le choc, la peur et l'indignité. Bien des cas tragiques m'ont été révélés au cours du dernier congé parlementaire. Un surtout me reste présent à l'esprit. Il s'agit d'un jeune homme de 28 ans que je connais depuis plusieurs années et qui a cherché du travail sans répit, mais en vain. Il a dû accepter de l'assistance sociale et en porter les stigmates, surtout pour un jeune célibataire robuste. Il m'a téléphoné un matin de février pour me dire qu'il avait été classifié comme chômeur employable. En d'autres termes, on lui retirait son allocation pour vêtements, il n'avait plus accès aux soins médicaux ou aux médicaments sous ordonnance, ses dents ne pouvaient plus recevoir l'attention dont elles avaient grandement besoin, et il ne recevrait plus que \$90 par mois d'assistance sociale, la majeure partie consacrée au loyer. Que pouvait-il faire? Il ne pouvait tout simplement pas trouver de travail. Comme les aliments et les vêtements coûtent de plus en plus cher, comment pouvait-il vivre; avec un calme désespoir, il me dit combien cette situation lui était pénible alors qu'il faisait tout son possible pour vivre décemment.

• (2020)

[Français]

Monsieur l'Orateur, le désespoir de ce jeune homme, les retrouve aussi bien dans les grandes villes et les petits villages que dans les foyers ruraux partout au Canada.

Quand les jeunes manquent d'occasions d'emploi, c'est leur avenir qui en souffre. Quand ils sont obligés de rester, jour après jour, mois après mois, année après année, sans rien faire pour mettre leurs talents à contribution, gagner leur pain et participer à la vie de leur pays, on ne peut s'étonner de les voir aboutir au désespoir, à l'usage des drogues ou à la révolte.

[Traduction]

Au lieu de se vanter de tous ces emplois créés par son gouvernement, le premier ministre ferait bien de songer au désespoir des 30 p. 100 de Canadiens dont la famille a été affectée, au cours de l'an passé, de ce cancer que représente le chômage. Si ce gouvernement avait connaissance ou se souciait de ces souffrances-là, il se rendrait compte qu'il est absolument nécessaire d'établir un revenu minimum, un revenu garanti considéré comme le strict nécessaire pour tous les Canadiens, et nous n'aurions plus à entendre ce langage équivoque dont on se sert

[Mme MacInnis.]

pour faire dépendre le revenu garanti d'une évaluation des ressources. Ce qu'il nous faut, c'est un vrai revenu garanti, assorti de la possibilité vraiment garantie d'exécuter un travail utile.

Revenu garanti et travail garanti sont les frères siamois qu'on ne devrait séparer que quand les gens sont trop vieux, trop malades ou hors d'état d'exercer une activité. La très grande majorité des gens aspirent à se tirer d'affaire par eux-mêmes, à vivre par leurs propres moyens tant qu'ils sont en mesure de le faire. Pour en trouver une confirmation, il suffit de se reporter aux déclarations faites récemment par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) ou au comité sénatorial sur la pauvreté. Que le gouvernement donne à ces gens cette chance et qu'il ne vienne pas nous dire qu'il est impossible de leur procurer un revenu garanti.

Se rendant compte au moins dans une certaine mesure du danger qu'il y a à laisser toute une génération de jeunes se rouiller et croupir dans l'oisiveté forcée, le gouvernement a, l'été dernier,—et maintenant je vais offrir des fleurs au gouvernement—créé quelque chose d'utile: le programme Perspectives-Jeunesse. Bien sûr, des erreurs ont été commises, naturellement des projets idiots ont été subventionnés, mais pour la première fois, du moins à ma connaissance, le gouvernement a, de propos délibéré, décidé de subventionner des gens qui comme groupes avaient besoin de fonds, pour leur permettre d'exécuter des projets originaux destinés à aider la collectivité tout en s'épanouissant eux-mêmes. Au lieu de verser tous les fonds à des entreprises classiques, le gouvernement actuel a couru un risque et il a octroyé une part relativement modeste pour aider les jeunes à se réaliser.

Je suis heureuse de dire qu'à mon sens cette expérience a été couronnée de succès et je soutiens que le programme d'initiatives locales réussira encore mieux que le premier. Jusqu'ici tout va bien. Toutefois, le caractère de ces programmes est un peu trop laissé au hasard. Il faut les assortir d'une planification à long terme pour s'assurer qu'ils s'harmonisent avec les besoins et les autres activités de la collectivité. Par exemple, il ne sert pas à grand-chose de financer des rénovations si les allocations consenties pour les matériaux requis sont si faibles. A ma connaissance, seul le gouvernement de la Saskatchewan a cherché à combler cette lacune de la part d'Ottawa. Il a accordé et accorde toujours des subventions aux matériaux pour les programmes d'initiatives locales afin de s'assurer qu'on pourra les mener à bonne fin.

**Des voix:** Bravo!

**Mme MacInnis:** Ce n'est pas la première fois que la Saskatchewan a pris une initiative que le gouvernement fédéral a par la suite jugé qu'il faudrait au moins appuyer, bien que dans presque tous les cas il offre trop peu et trop tard lorsqu'il finit par accepter. La planification à long terme ne relève pas exclusivement des mandarins d'Ottawa mais de tous les échelons de gouvernement et d'intéressés bénévoles.

• (2030)

La planification à Ottawa donne lieu à une situation où l'ordinateur joue le rôle de Procruste. Lorsque les pieds du voyageur dépassent du lit de Procruste, on les lui coupe; s'ils sont trop courts, on les lui étire sans l'avertir qu'il sera ligoté et mutilé. En somme, les citoyens doivent se conformer aux exigences de l'ordinateur et non ce dernier à celles des citoyens. S'il y avait lieu de prouver cela sans conteste, nous pourrions affirmer que les